

Parcours de formation ouvrier arboricole



AgroCampus CFPPA La Germinière 72700 Rouillon

Secrétariat : 02 43 47 07 54

cfppa.rouillon@educagri.fr

www.agrocampus-lagerminiere.fr

Contact : Christine Colé

Parcours de formation ouvrier arboricole

Session 2025-2026

04/12/2025 au 02/06/2026

210h en centre +

588h en entreprise

Lieu : Le Lude (72) et Rouillon (72)

Voie de formation :

Formation continue.

Cette formation est accessible aux personnes ayant :

Plus de 16 ans

une 1ère expérience en agriculture (stage, formation, emploi..).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances et compétences techniques et opérationnelles pour occuper un emploi durable d'ouvrier arboricole.

EMPLOI ET POURSUITE D'ETUDES

Ouvrier permanent en arboriculture.

Evolution possible vers des postes de chef d'équipe.

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET D'ENTRÉE

- Compléter un dossier de candidature,
- Participer à une réunion d'information,
- Passer un entretien individuel de motivation
- Avoir un état de santé compatible avec le secteur agricole.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET HANDICAP

Toute l'équipe dont un référent handicap est à votre écoute pour mettre en œuvre les conditions d'accueil adaptées à votre situation. Vous pouvez solliciter un entretien concernant des problèmes familiaux, financiers, de santé, de logement... pour vous aider à lever les freins éventuels à l'entrée en formation.

MODALITÉS DE L'ALTERNANCE

Périodes en entreprise toutes les semaines : 3 jours par semaine en centre maximum.

L'immersion en entreprise permet d'acquérir des savoir-faire pratiques, de conforter vos compétences et votre projet professionnel.

100 %
Insertion professionnelle ou poursuite d'études

100 %
des apprenants satisfaits par la formation et l'accueil au sein du CFPPA



MODALITÉS et MOYENS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en face à face et travaux pratiques (sur exploitations partenaires, en ateliers agroéquipements de l'AgroCampus La Germinière), études de cas, travaux dirigés, pratique tutorée, visites pédagogiques... Accès aux salles de cours, Centre de Documentation et d'Information, Centre de Ressources, salles informatiques (séances à Rouillon).

PARCOURS INDIVIDUALISÉ

Le parcours de chaque stagiaire est individualisé.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluations en situations (conduite, taille, SST) : vous serez placé dans des situations de travail au cours desquelles vos capacités seront évaluées lors d'épreuves pratiques et questionnaires.

OBTENTION DU DIPLÔME

Pas de diplôme.

CONTENU DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES ÉVALUÉES

- Biologie végétale et agronomie
- Conduite des cultures arboricoles
- Protection des arbres fruitiers
- Taille des arbres fruitiers
- Conduite et entretien des matériels
- Irrigation
- Communication professionnelle
- Préparation et passage des certifications : Sauveteur Secouriste du Travail et Certiphyto Opérateur.

CONDITIONS D'ENVIRONNEMENT DU MÉTIER

Au sein de types d'entreprises différentes, en fonction de la/des production.s, de la taille, du statut juridique, du mode de production ou de l'organisation sociale de l'entreprise.

LES + DE LA FORMATION

- Exploitations partenaires arboricoles,
- Halle destinée à l'agroéquipement,
- A l'issue de la formation, possibilité, d'obtenir le certificat individuel "Utilisation à titre professionnel des produits phytosanitaires" opérateur zone agricole,
- Liens privilégiés avec les professionnels.

NOS PARTENAIRES

Entreprises, collectivités locales, associations, autres organismes de formation, France Travail, Missions Locales, Cap Emploi, Région Pays de La Loire, Fonds Social Européen...

Tous nos formateurs sont diplômés de l'enseignement supérieur général ou agricole, professionnels du secteur agricole ou para-agricole.

	<p>Vous êtes inscrit à France Travail</p>
Votre statut	Stagiaire de la formation professionnelle
Votre rémunération	Vos indemnités France Travail ou une indemnisation de la Région PdL
<p>Nous consulter afin d'obtenir des conseils et un devis adaptés à votre situation. Prise en charge possible des frais pédagogiques selon votre statut. ATTENTION aux délais administratifs et autres demandes de prise en charge selon les dates de prise de contact, les dates de démarrage des sessions et le nombre de places disponibles. Règlement intérieur et Conditions Générales de Vente sur www.agrocampus-lagerminiere.fr</p>	